AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

216C1160
FR0012821916-FS0599

19 mai 2016

Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

HIPAY GROUP

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 19 mai 2016, la société HiMedia (6 place du Colonel Bourgoin, 75012 Paris) a déclaré avoir franchi en baisse, le 13 mai 2016, les seuils de 15% et 10% du capital et des droits de vote de la société HIPAY GROUP détenir 490 597 actions HIPAY GROUP représentant autant de droits de vote, soit 9,90% du capital et des droits de vote de cette société[1].

Ce franchissement de seuils résulte d'une cession d'actions HIPAY GROUP hors marché[2].

[1] Sur la base d'un capital composé de 4 954 974 actions représentant autant de droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.
[2] Cf. notamment communiqué diffusé par la société HiMedia le 2 mai 2016.